

Programme de la Formation

Pro-Paille : Construire et concevoir des bâtiments en respectant les Règles Professionnelles de construction en paille

5 jours soit 35 heures de formation

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Formation Pro-Paille : Construire et concevoir des bâtiments en respectant les Règles Professionnelles de construction en paille	Présentiel	mercredi 9 mars 2022 au jeudi 10 mars 2022, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30	CAPEB Maine-et-Loire - rue du Landreau 49070 Beaucozéré
	Présentiel	mercredi 16 mars 2022 au vendredi 18 mars 2022, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30	CAPEB Maine-et-Loire - rue du Landreau 49070 Beaucozéré

CONTEXTE GÉNÉRAL

L'actualité environnementale et les orientations réglementaires contemporaines nous imposent une prise en compte des matériaux biosourcés et isolants.

La botte de paille répondant à ces exigences, nécessite une adaptation des pratiques des professionnels.

Les Règles Professionnelles de construction en paille rédigées par le Réseau Français de Construction en Paille constituent le cadre officiel et normatif applicable en France. Elles définissent les règles de conception et de mise en oeuvre à appliquer pour l'utilisation de bottes de paille en tant que remplissage isolant et support d'enduits.

La formation Pro-Paille permet d'appréhender et maîtriser ces Règles Professionnelles à partir d'exercices pratiques et de cours théoriques.

PRISE EN CHARGE

Le GepAtlantique a obtenu la certification qualité **Qualiopi** délivrée au titre de la catégorie Actions de formation. Ces dernières sont susceptibles de faire l'objet d'une demande de financement auprès de fonds publics ou mutualisés (OPCO EP, FIF PL, Atlas, Constructys, Pole emploi...).

Nous pouvons vous aider à construire votre plan de formation annuel et restons à votre disposition pour tout renseignement concernant le financement de la formation (07 64 07 34 41).

PUBLIC CIBLE

Tout professionnel du bâtiment : artisans, architectes, maîtres d'oeuvre, ingénieurs, charpentier-ière-s, maçon-ne-s, etc.

PRÉREQUIS

Disposer d'un exemplaire de la dernière édition des Règles CP 2012 (<http://go.rfcp.fr/ReglesPro>).

Merci de nous adresser une preuve d'achat afin de valider votre inscription à la formation.

Il est nécessaire de les avoir lues en amont.

Matériel

Vous munir de vêtements de travail chaud, gants, double mètre et cutter.

MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Attestation de compétence « Pro-Paille – CP 2012 » pour « Mise en oeuvre de paille en tant que remplissage isolant et support d'enduit conformément aux règles professionnelles de construction en paille (CP 2012) ».

MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

Formation Pro-Paille : Construire et concevoir des bâtiments en respectant les Règles Professionnelles de construction en paille

5 jours soit 35 heures de formation

Modalité d'apprentissages : Présentiel

ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Modalité Pédagogique	Dates	Lieux
Présentiel	mercredi 9 mars 2022 au jeudi 10 mars 2022, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30	CAPEB Maine-et-Loire - rue du Landreau 49070 Beaucouzé
Présentiel	mercredi 16 mars 2022 au vendredi 18 mars 2022, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30	CAPEB Maine-et-Loire - rue du Landreau 49070 Beaucouzé

OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Appréhender le matériau botte de paille, en connaître les caractéristiques et les limites.
- Connaître les bases de la thermique et de la physique du bâtiment.
- Connaître le contexte réglementaire applicable à la construction en paille.
- Apprendre à utiliser et maîtriser les Règles Professionnelles de construction en paille.
- Découvrir et pratiquer les principales techniques de construction en paille.
- Réaliser la première couche d'accroche d'un enduit sur un support en paille.
- Rédiger une fiche de contrôle de qualité de mise en oeuvre de la paille.

FORMATEUR(S)

CORBARD Vincent - Formateur en éco-construction
VERGER Mickaël - Formateur et constructeur paille

OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Complémentarité théorie et pratique.
- La formation est articulée autour des Règles Professionnelles de construction en paille CP 2012.
- Les notions théoriques nécessaires sont dispensées au fur et à mesure de l'avancement des exercices pratiques.
- Les exposés s'appuient sur des cas concrets et des retours d'expériences.
- Les exercices sont réalisés par les stagiaires sur une maquette à taille réelle.

PROGRAMME

JOUR 1

Contexte et définitions

- État des lieux et historique de la construction en paille.
- Présentation de chantiers : logements individuels et collectifs, établissements recevant du public, bâtiments tertiaires, bâtiments agricoles et industriels...
- Contexte réglementaire et normatif français :
 - Les obligations légales.
 - Les documents à connaître.
- S'assurer pour construire en paille.

Le matériau botte de paille

- Principales caractéristiques (thermiques, acoustiques, sanitaires, incendie, environnementales...).
- Produire, commander, transporter, stocker des bottes de paille.
- Contrôler le matériau avant sa mise en oeuvre :
 - Mesurer l'humidité relative du matériau et déterminer sa masse volumique.
 - Remplir la fiche de contrôle qualité.

Mise en oeuvre des bottes de paille

- Conditions préalables : réceptionner le matériau, les ouvrages et supports nécessaires avant la mise en oeuvre.
- Organiser et démarrer le chantier.
- Découper et redimensionner les bottes.

JOUR 2

Concevoir une paroi ou un bâtiment isolé en paille

- Les différents types de parois isolées en paille (verticales, inclinées, horizontales).
- Règles à observer en fonction du climat et de l'orientation :
 - Protection aux chocs.
 - Protection aux intempéries.

Physique du bâtiment : rappel des principales notions

- Comprendre et maîtriser :
 - Les migrations de vapeur d'eau dans les parois isolées en paille.
 - L'étanchéité à l'eau et à l'air des ouvrages et des jonctions entre éléments constructifs.

Les différentes ossatures bois

- Découvrir les différents systèmes constructifs.
- Réaliser un remplissage en paille d'une ossature bois (atelier)
- Mise en oeuvre des bottes.
- Contrôler la qualité de mise en oeuvre.

JOUR 3

Baies et ouvertures

- Connaître les règles à observer pour la pose des baies dans des parois isolées en paille.
- Assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air aux interfaces.
- Anticiper la réalisation de l'étanchéité à l'eau et à l'air de la paroi.
- Prévoir la mise en place d'occultations (volets, stores, etc).

Equipements

- Connaître les règles à observer pour installer des équipements dans des parois isolées en paille :
 - Assurer l'étanchéité à l'eau et à l'air aux interfaces.
 - Fixer un élément léger dans une paroi isolée en paille.
 - Fixer un élément lourd dans une paroi isolée en paille.
- Mettre en place les réseaux : plomberie, ventilation, électricité.

Préparation de la paroi en paille

- Savoir dresser une paroi.
- Savoir préparer la paroi selon le revêtement choisi :
 - Débroussaillage des bottes de paille.
 - Rebouchage des vides.
 - Savoir utiliser des isolants complémentaires support d'enduit.

JOUR 4

Enduits, bardages et autres revêtements

- Les différents parements d'un bâtiment en bottes de paille :
 - Les enduits.
 - Les bardages.
 - Autres revêtements : plaques, panneaux, lambris...
- Anticiper la gestion de l'étanchéité à l'eau et à l'air.
- Gérer les interfaces entre paroi courante et ouvertures.

Enduits sur support paille

- Les liants :
 - L'argile.
 - La chaux
 - Déterminer les proportions liant/charges appropriées.
- Appliquer les enduits :
 - Appliquer une couche d'accroche à base d'argile.
- Contrôler la solidité des enduits :
 - Savoir réaliser un test conforme au protocole des règles CP2012.
 - Renseigner la fiche de contrôle qualité.

Test écrit d'évaluation des stagiaires

JOUR 5

Analyser et traiter les désordres

- Repérer les points sensibles et leurs pathologies.
- Réparer les désordres.

Estimer les coûts de revient d'ouvrages

- Exemples de chantiers déjà réalisés.
- Coût d'un remplissage d'ossature en paille.
- Coût des différents enduits.
- Coût d'une finition sèche.

Communiquer sur l'utilisation de la paille dans la construction

- Qualités et limites du matériau, périmètre d'emploi.

- Argumenter face aux préjugés : feu, insectes, rongeurs...
- Atouts thermiques et de confort.
- Atouts environnementaux.
- Outils de communication du RFCP.